

## ROCHECOLOMBE

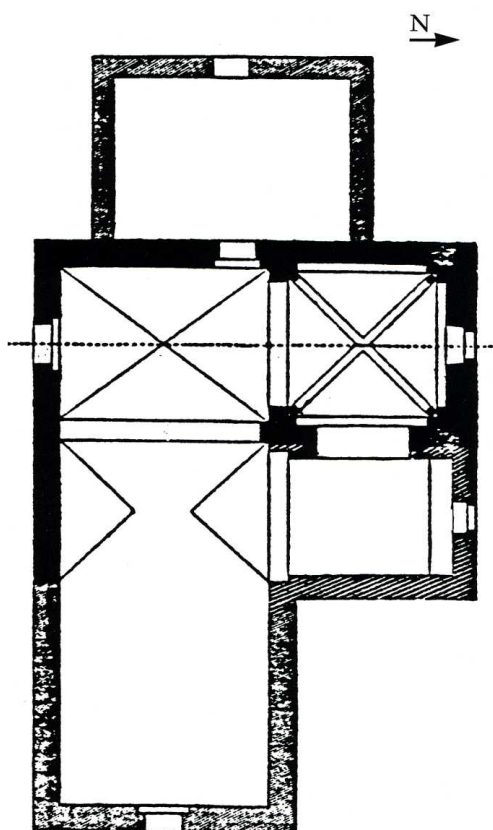
*Ardèche, canton de Villeneuve-de-Berg, arrond. de Privas, 131 hab.*

**C**hapelle Saint-Barthélemy. Si l'église de Rochechoumbe ne date que du XIX<sup>e</sup> s., la commune possède deux édifices anciens, l'église de Sauveplantade, classée Monument historique, avec ses intéressants chapiteaux de tradition wisigothique, étudiés par R. Saint-Jean, et l'ancien village abandonné, dont le superbe site est aussi classé. Mais les ruines du château et la chapelle Saint-Barthélemy ne bénéficient pas de la même protection. Bien que située hors de l'enceinte, cette chapelle fait partie du château. Comme lui, elle appartient toujours à la famille de Vogüé.

La construction s'échelonne sur différentes époques, les parties les plus anciennes peuvent dater de la fin du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Les voûtes d'arêtes de la première travée et le tracé légèrement brisé de l'arc qui la sépare de la seconde sont des indices assez sûrs. La voûte de la seconde travée a été reconstruite en 1831, lors des travaux d'allongement de la nef.

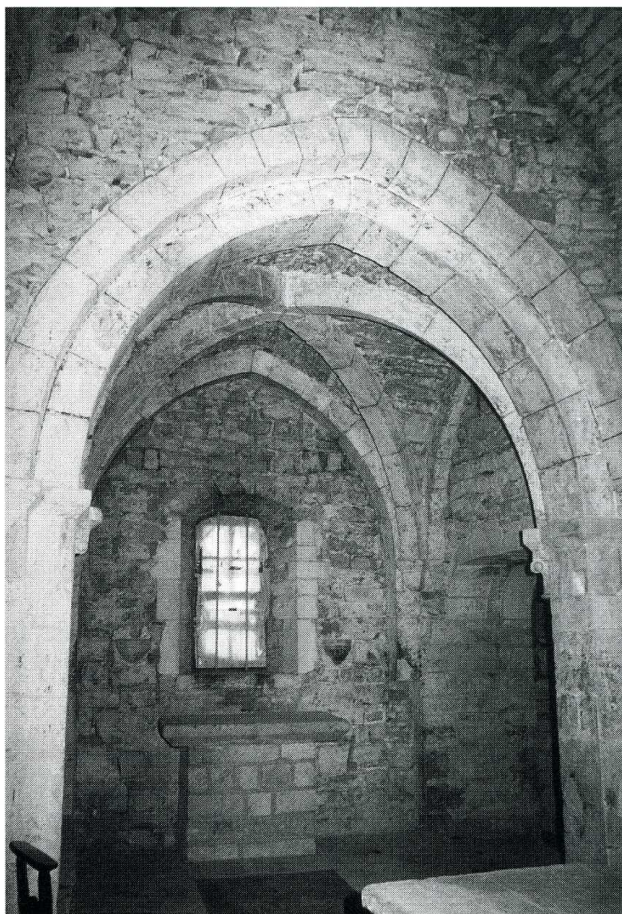
Rochecolombe (Ardèche).  
Chapelle Saint-Barthélemy.  
Vue générale de l'édifice  
vers l'ouest.





Rochecolombe (Ardèche).  
Chapelle Saint-Barthélemy.  
1. Plan, éch. 0,005.  
2. Voûte de la chapelle.

1



2

La chapelle contiguë à la première travée possède une voûte dont les ogives, sans moulure, à section rectangulaire, retombent sur les chapiteaux à crochets des colonnettes d'angle. L'ensemble indique le XIII<sup>e</sup> siècle.

Au XVI<sup>e</sup> s., une chapelle a été bâtie dans l'angle sud-ouest formé par les constructions antérieures. Le mobilier conservé consiste en un retable de pierre et une monstrance du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle.

A l'extérieur, les deux chapelles sont reliées par un seul pignon ; la différence des façades n'est indiquée que par les appareils distincts. Un campanile percé de quatre arcades superposées en deux étages inégaux a été posé à cheval sur les voûtes. Des quatre cloches données par des membres de la famille de Vogüé en 1611, 1660 et 1684, une est encore en place, deux autres dans l'église moderne de Rochecolombe.

Si le château n'a conservé que des éléments très ruinés, l'état de la chapelle est satisfaisant, à l'exception de la toiture très dégradée.

Pour la réfection de la charpente et de la couverture réalisée en 1996, la Sauvegarde de l'Art Français a accordé une subvention de 38 000 F.

M. de Vogüé, *Une famille vivaroise*, t. I, Sancerre, 1906.

E. C.